

# Faut que ça bouge !

## Emploi – Précarité – Retraites - Salaires

**Le gouvernement ne répond pas à l'exigence des agents de la Fonction Publique Territoriale. Au contraire, au nom de la crise, le Président Directeur Général de notre République désigne le bouc-émissaire : les fonctionnaires.**

### Trop, c'est trop !

Enfin ! Les syndicats dans l'unité appellent à une journée d'action, de grève et de manifestations le mardi 23 mars 2010. Cette journée ne doit pas rester sans lendemain et en appelle d'autres. La grève générale se construit, elle ne se décrète pas !

Des licenciements ont lieu même dans les entreprises qui font des bénéfices comme chez Total. La casse des services publics est en marche depuis plusieurs années. Pourquoi la santé, l'éducation, les transports, l'énergie, les communications, la Poste, la recherche devraient obéir à une logique de marché et non plus servir le bien-être du plus grand nombre ?

**Dans les collectivités territoriales, nos élus appliquent la même logique libérale : individualisation des rémunérations, gel ou suppressions des emplois publics, privatisations des services, restructurations....**

### La Fédération Sud Collectivités Territoriales exige :

### Des suppressions d'emploi !

L'emploi est dans une situation catastrophique : les entreprises ferment ou restructurent à tour de bras pour ne pas baisser le niveau de rémunération des actionnaires.

Après des suppressions massives dans la Fonction Publique d'État, les services publics locaux sont dans la ligne de mire du gouvernement. La suppression de la taxe professionnelle et la mise en place de la « Réforme territoriale » auront des conséquences sur l'emploi dans nos collectivités.

- ◆ le retrait du projet de Réforme territoriale,
- ◆ l'abrogation de la loi dite de mobilité qui fragilise autant les agents de la Territoriale que ceux de la Fonction Publique de l'État,
- ◆ le maintien du statut des fonctionnaires seul garant de l'égalité de tous.



## Une précarité organisée !

Les agents des collectivités territoriales sont à 30% non titulaires.

Cette précarité organisée par nos élus n'est pas admissible.

### **L**a Fédération Sud Collectivités Territoriales demande :

◆ une loi cadre de titularisation de l'ensemble des personnels précaires travaillant dans les collectivités territoriales.

## Des hausses de salaires ; oui, c'est possible !

Les salaires de la Fonction Publique Territoriale ne sont pas mirobolants. Les augmentations du point d'indice ne rattrapent même pas l'inflation. Certains maires ou présidents ne trouvent pas mieux que de créer des primes dites « au mérite » dans le cadre de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), véritable individualisation des rémunérations mettant un terme à l'unicité de la Fonction Publique.

### **L**a fédération Sud Collectivités Territoriales exige :

◆ l'augmentation conséquente du point d'indice,  
◆ un salaire minimum à 1 500 euros nets,  
◆ 65 points d'indice de tous les échelons pour rattrapage de perte de salaire.

## De la retraite, on ne va pas se laisser dépouiller !

On en parle depuis longtemps et rien n'est résolu. À force d'exonérer les cotisations sociales des entreprises, le gouvernement a organisé le déficit des caisses de retraite.

Le régime de la CNRACL, commun aux agents des Fonctions Publiques Hospitalière et Territoriale, n'est pas déficitaire.

Pour renflouer le régime général, parce que les patrons n'ont pas payé leurs cotisations, on nivelle les retraites des salariés du privé et du public vers le bas.

### **L**a Fédération Sud Collectivités Territoriales exige :

◆ la retraite pour tous à 60 ans à taux plein,  
◆ le maintien de la base de calcul sur les 6 derniers mois,  
◆ la garantie du taux de remplacement de 75 % du salaire,  
◆ la suppression de la décote, véritable pénalité,  
◆ le retour à 37,5 annuités,  
◆ un niveau de pension minimale au moins égal au SMIC,  
◆ le départ à la retraite dès 55 ans pour les métiers pénibles, dits de la « catégorie active »

Le gouvernement a su aider ses banques à coup de milliards.

Demandons le partage des richesses de ce pays.

Tous en grève, public, privé

AGEN mardi 23 Mars 2010

14h30 Place de la Préfecture

***Faisons converger nos luttes !***

Syndicat Solidaire, Unitaire, Démocratique des Collectivités Territoriales du Lot-et-Garonne

Hôtel du Département 47922 AGEN CEDEX 9

Tél : 06.83.71.38.57 / Tél.: 05.53.69.39.49 / Email : [sudct47@yahoo.fr](mailto:sudct47@yahoo.fr)